



Succession pret rachat de part

Par **cadiou**, le **22/06/2009** à **19:11**

Bonjour, rnvoilà je viens dhériter de la maison de ma grand mère mais je dois rembourser le fonds de solidarité à la cram. je ne souhaite pas vendre cette maison mais la rénover et la garder. Seulement lorsque je me renseigne auprès des banques il me refuse le prêt sous prétexte que la part que JE dois reverser à la cram ne peut pas rentrer dans un prêt immobilier. pourriez vous me dire si les banques ont le droit de refuser un prêt pour ce motif.rnSi vous aviez d'autres personnes dans la même situation pourriez vous me le faire savoir avec quelle banque leur prêt a été accepté car je ne connais personne autour de moi dans la même situation.rnMERCI